

Résidence du Ruanda  
Territoire du Mulera

Ruhengeri le 30 Novembre 1928

N° 341 / Finances

Monsieur le Résident,

RUHENERI  
23793

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le poste de Ruhengeri est totalement dépourvu de numéraire, tant en monnaie métallique qu'en billets.

Il a été impossible de faire face aux dépenses provoquées par les achats de vivre après ce jour: ces achats devront être interrompus jusqu'à ce que le comptable soit en possession d'une somme adéquate.

Par le même manque de numéraire il a été impossible de liquider les salaires du personnel noir pour Novembre écoulé.

IL SERAIT DONC DESIRABLE QUE LE COMPTABLE DE KIGALI FASSE TENIR, DE TOUTE URGENCE, au comptable de Ruhengeri une somme de Vingt-Cinq Mille (25.000) Francs, soit: en billets de 20 et 5 Fr. et Monnaie de Nickel pour 15.000 Fr. et 10.000F en billets de 100 et 1000F.

Vu la crise de Numéraire métallique il devient quasi-impossible de payer intégralement le salaire des porteurs de vivres-Famine lorsque ces hommes reviennent de Kigali (une caravane doit revenir incessamment) Ne serait-il pas possible de porter le salaire d'un porteur de Kigali à Ruhengeri à CINQ(5.00) Francs, au lieu des 4.50F payés jusqu'à maintenant? Cela permettrait éventuellement de payer les porteurs au moyen de billets de 5F.- Ceci évidemment seulement jusqu'à ce que du numéraire métallique soit obtenable.

Serait-il possible que la somme demandée parvienne à Ruhengeri par retour? Elle pourrait être escortée par le policier KALIMUNDA, porteur de la présente.

Vu: le Délégué

Pour le Délégué empêché  
L'adjoint J. Telkowsky

W. le Résident du Ruanda, Kigali.